

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES
TELECOMMUNICATIONS



MINISTRE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
ET DES TELECOMMUNICATIONS

En collaboration avec



Termes de référence

**Atelier de validation du
programme numérique des
territoires au Sénégal axé sur
la connectivité et les usages**

Une mission réalisée par le groupement



I. Contexte et justification

Le secteur du numérique est devenu l'un des piliers essentiels du développement économique ; l'accès aux outils digitaux par les différents acteurs (particuliers, entreprises, administrations) et sur tous les territoires constitue dès lors une priorité.

C'est dans cette optique que le Plan Sénégal Emergent (PSE2) et plus encore la Stratégie « Sénégal numérique 2025 » ont été élaborés, définissant et structurant la mise en place d'un ensemble d'actions nécessaires pour l'accompagnement du développement du numérique dans le pays.

L'explosion des besoins en bande passante dus aux usages multiples relatifs à la connectivité de la population motive le développement des infrastructures télécoms notamment des technologies sans fil. En 2020, environ 50% de la population a accès au haut débit mobile à travers des offres commerciales des opérateurs télécoms privés, en progrès sensible au cours des dernières années.

Afin de promouvoir l'aménagement numérique du territoire et de réduire la fracture numérique au niveau des zones rurales, l'État du Sénégal a notamment mis en place un Fonds de Développement du Service Universel des Télécommunications (FDSUT) qui est rattaché au Ministère de l'Économie Numérique et des Télécommunications.

Toutefois, en dépit des initiatives prises et de certaines positions avancées, le Sénégal a vu au cours de la dernière période sa position relative en matière de connectivité haut débit se dégrader face à un grand nombre de pays de la région ou plus largement du continent africain et le déséquilibre entre territoires persiste.

Face à ces constats et aux enjeux rappelés plus haut, le Ministère de l'Économie Numérique et des Télécommunications a décidé de définir une feuille de route opérationnelle et financière permettant d'accélérer le développement du haut débit au Sénégal.

Cette feuille de route s'appuie sur l'analyse de l'état actuel des infrastructures disponibles et sur l'évaluation et les prévisions de la demande de capacités et vise précisément à combler l'écart entre l'existant et les besoins.

Le groupement IDATE-Optis Telecom-Eric Vève & Associés, qui a été retenu par le Ministère pour l'accompagner dans l'élaboration du programme numérique des territoires numériques au Sénégal, a défini pour ce faire un plan d'actions opérationnel.

II. Objectif global

L'objet de l'atelier est de présenter le plan d'actions proposé par le Consultant et de le discuter avec les différentes parties prenantes. Cet atelier de validation fait suite à un atelier intermédiaire, organisé le 21 avril dernier, au cours duquel avaient été introduits et débattus les éléments concernant l'état des lieux des réseaux existants et infrastructures mobilisables ainsi que l'analyse de la demande potentielle en capacités.

III. Objectifs spécifiques

- Présenter les compléments apportés à l'état des lieux technique et à l'analyse économique depuis l'atelier intermédiaire ;
- Présenter et discuter le plan d'actions proposé (pour chaque ligne : justification, périmètre précis, coût et modalités de mise en œuvre)
- Présenter et discuter les mesures d'accompagnement à envisager dans le cadre de ce plan d'actions, d'un point de vue organisationnel (gouvernance), juridique (réglementation) et économique (financements).

IV. Résultats attendus

- Amender et valider le plan d'actions ;
- Amender et valider les mesures d'accompagnement.

V. Méthodologie

L'atelier sera organisé sous un format hybride (présentiel et en ligne) avec la participation de toutes les parties prenantes au développement des infrastructures haut et très haut débit au Sénégal (ministères et agences d'Etat dédiées – ARTP, SENUM, FDSUT... –, opérateurs télécoms, gestionnaires de réseaux disposant d'infrastructures mobilisables, etc.).

L'atelier sera sous forme de trois sessions plénières successives, composées chacune d'une présentation suivie d'une discussion (voir programme détaillé ci-après). Chaque session sera animée par un membre du groupement IDATE-Optis Telecom-Eric Vève & Associés.

VI. Date et lieu

L'atelier se tiendra à Dakar (Sénégal), le **mardi 31 mai 2022** de 9h00 à 15h00 à l'**hôtel Onomo**, route de l'aéroport Léopold Sédar Senghor à Dakar.

VII. Agenda de l'atelier

HORAIRES	ACTIVITES
09h00 - 09h30	Accueil (mise en place, connexion en ligne) et petit déjeuner
09h30 - 09h45	Mot de bienvenue (Ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications) Introduction de l'agenda de la matinée
09h45 - 10h15	Présentation des analyses complémentaires sur l'état des lieux des infrastructures et l'évaluation de la demande : <ul style="list-style-type: none">▪ <i>Etat des lieux des infrastructures</i>▪ <i>Evaluation et prévision de la demande de capacités</i>▪ <i>Modalités d'intervention de la puissance publique dans les plans d'aménagement numérique nationaux (benchmark)</i>▪ <i>Modèle techno-économique envisageable pour le Sénégal</i>
10h15 - 10h30	Discussion
10h30 - 11h30	Présentation du plan d'actions : <ul style="list-style-type: none">▪ <i>Extension du backbone</i>▪ <i>Renforcement du réseau de collecte</i>▪ <i>Consolidation du réseau d'accès (FTTH, mobile 4G...)</i>
11h30 - 12h30	Discussion du plan d'actions
12h30 - 13h30	Pause déjeuner
13h30 - 14h15	Présentation des mesures d'accompagnement : <ul style="list-style-type: none">▪ <i>réglementaires et juridiques</i>▪ <i>organisationnelles</i>▪ <i>compétences</i>
14h15 - 15h00	Discussion des propositions de mesures d'accompagnement et conclusions de l'atelier